

## Compte rendu réunion du Conseil Municipal du 11 avril 2013 à 18 heures 30

Conseillers présents : Marc ROUSTAN, Robert BERTRAND, Robert CHEVALIER, Olivier MATHEY, Didier BOUCHARD, Jean-Marc CHARPENEL, Jean-Pierre PASCALIN, Mme Martine LAUBEPIN, Mme DESGRANGES Sabine.  
Excusé : Patrick AYME

### 1 – Vote du Compte administratif et Compte de gestion 2012 / Budget primitif 2013

- **Résultat exercice 2012 et affectation des résultats :**

		<b>Exercice 2012</b>	Résultat de clôture 2012	Restes à réaliser	Affectation des résultats
<b>Commune</b>	Investissement	148 394,14	257 059,62	-219 820,56	0,00
	Fonctionnement	132 889,49	132 889,49	—————→	132 889,49
	<b>TOTAL</b>	<b>281 283,63</b>	<b>389 949,11</b>	<b>-219 820,56</b>	<b>132 889,49</b>
<b>eau assainissement</b>	Investissement	80 960,95	105 205,67	-17 603,00	0,00
	Fonctionnement	29 823,26	41 089,66	—————→	41 089,66
	<b>TOTAL</b>	<b>110 784,21</b>	<b>146 295,33</b>	<b>-17 603,00</b>	<b>41 089,66</b>
<b>CCAS</b>	Investissement	0	0		0
	Fonctionnement	195,66	2 603,39	—————→	2 603,39
	<b>TOTAL</b>	<b>195,66</b>	<b>2 603,39</b>		<b>2 603,39</b>

- **Vote du budget primitif 2013**

➤ **Budget Commune :**

Le budget est équilibré à la somme de 603 479,11€ en investissement et de 541 980,49€ en fonctionnement.

Plusieurs opérations sont programmées sur le budget 2013 :

- Construction d'un Atelier Municipal : 200 000€
- Aménagement d'un arrêt de Bus et du tour de l'Eglise de Margerie : 50 000€

➤ **Budget eau assainissement :**

Le budget est équilibré à la somme de 232 216,33€ en investissement et de 153 107,66€ en fonctionnement.

Une opération est programmée sur le budget 2013 :

- Economies d'eau et schéma directeur d'eau potable : 59 897€

### - **Vote des taux d'imposition 2013**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que, vu l'article 1640 B du Code Général des Impôts, il doit voter les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2013.

Simulation taux des taxes locales :

	<b>0%</b>	<b>1%</b>	<b>2%</b>
Taxe d'habitation	15,93 %	16,09%	16,25%
Taxe foncière (bâti)	15,70 %	15,86%	16,01%
Taxe foncière (non bâti)	110,04 %	111,14%	112,24%
Cotisation foncière des entreprises	29,69 %	29,99%	30,28%

### **2 – Projet « économies d'eau » Agence de l'eau – Lancement MAPA**

Monsieur le Maire expose que, par courrier du 11 mars 2013, l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée et Corse accorde une subvention de 17 500 € pour la réalisation des études et travaux nécessaires à la recherche d'économies d'eau. Ce montant de subvention correspond à 50% du montant évalué au stade des demandes d'aides pour les études et travaux soit 35 000 €HT comprenant l'installation de compteur de production, la réalisation d'un schéma directeur d'eau potable avec campagne de mesure et étude sur la gestion patrimoniale ainsi que des investigations complémentaires éventuelles de recherche de fuite.

Le Conseil Municipal délibère et décide de :

- d'approuver le Dossier de Consultation des Entreprises pour la réalisation du schéma directeur d'eau potable avec campagne de mesure et étude sur la gestion patrimoniale
- de lancer la procédure de consultation des entreprises sous la forme d'un marché à procédure adaptée (MAPA)
- d'autoriser le Maire à signer toute pièce relative à ce dossier.

### **3 – Projet Arrêt de bus Margerie – recherche maître d'œuvre (consultation simplifiée : prestation maître d'œuvre inférieur à 15000€)**

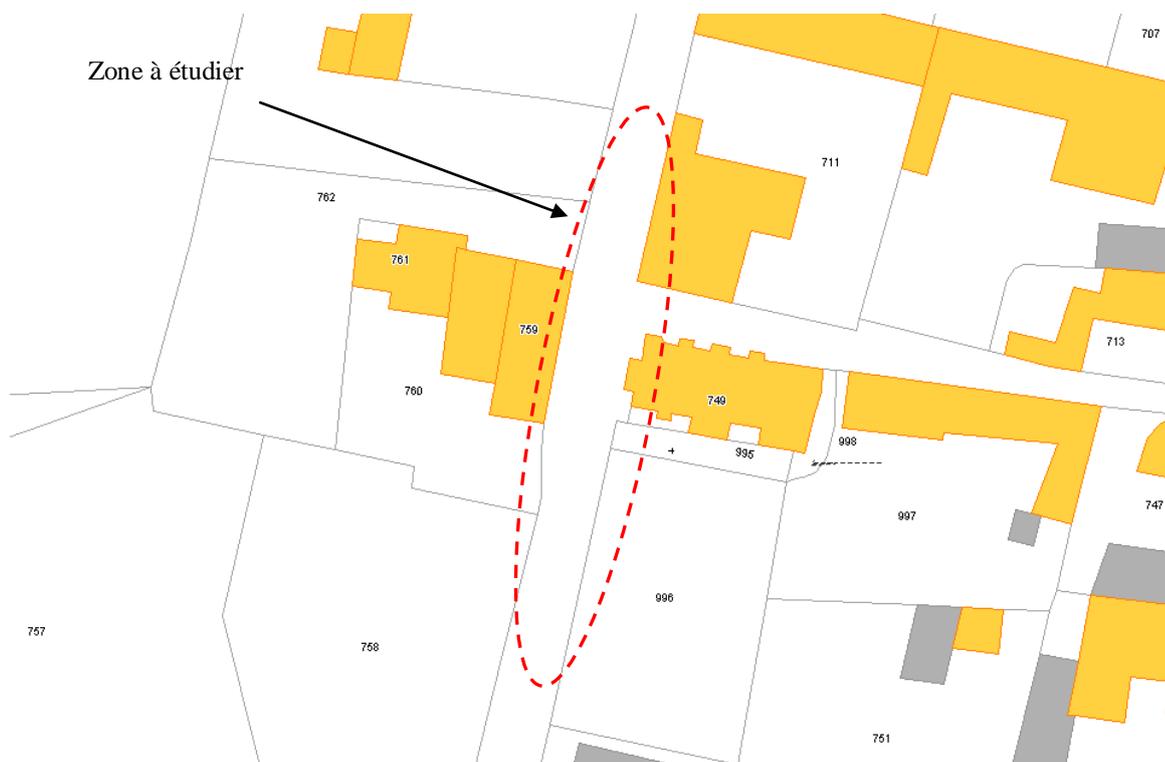
Monsieur le Maire propose de réaliser un aménagement afin de sécuriser l'attente et la prise en charge des usagers des cars dans le Hameau de Margerie, mais également de réduire la vitesse des automobilistes dans la traversée de ce lieu-dit.

Ce projet d'un montant évalué à 12 000€HT, doit être étudié par un maître d'œuvre afin qu'il propose au Conseil Municipal des solutions d'aménagements pérennes.

Le Conseil Municipal délibère et décide de :

- de lancer une consultation simplifiée afin de déterminer un maître d'œuvre pour ce projet d'aménagement ;
- de demander au Conseil Général une subvention la plus élevée possible sur un montant de travaux HT de 12 000 € ;
- d'autoriser le Maire à signer toute pièce relative à ce dossier.

## Localisation du Projet :



## 4 - Travaux de voirie 2013

- parking vieux village
- trottoir Eglise Colonzelle

## 5 – Avancement modification PLU :

Le projet a été notifié aux personnes publiques associées, nous avons saisi le Président du Tribunal Administratif pour la désignation d'un commissaire-enquêteur. Mme Galle assumera cette fonction et assurera des permanences les :

- Vendredi 3 mai 14h-16h30
- Lundi 13 mai 14h-16h30
- Jeudi 23 mai 14h-16h30
- Samedi 1<sup>er</sup> juin 9h30-12h

## 6 – Avancement PUP des Condamines

Première réunion de travail avec CROUZET Urbanisme, une réunion de présentation sera organisée mi-mai.

## 7 – Règlement intérieur location Foyer Espace Peyrolles.

Le document de travail sera envoyé par e-mail aux conseillers, le règlement sera arrêté au prochain Conseil Municipal.

## 8 – Questions diverses :

- Pont de Miale : M. le Maire a rencontré le cabinet Naldéo (maître d'œuvre pour la voirie), il est nécessaire de réaliser un dossier loi sur l'eau et une étude technique.
- Garage Municipal :

CU défavorable, nécessité d'élaborer un projet faisant apparaître un lien avec les travaux du personnel municipal (stockage de sel, de sable et matériaux divers etc...) matériel utilisé pour l'entretien des stations d'épuration.

- Lotissement « soleil levant »

Les premiers habitants sont installés, un pot de bienvenue sera organisé.

- Création d'une école de pêche par la Gaule Colonzelloise

Réservation du foyer ancien 6 week-end par an.

- Location de l'appartement au-dessus de la Mairie : l'appartement étant libre depuis le 1<sup>er</sup> avril, nous avons eu une demande de location de la part de M.et Mme Laubépin pour le 1<sup>er</sup> mai.